

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**États financiers**  
*31 mars 2024*

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2024

---

	Page
<b>Rapport de l'auditeur indépendant.....</b>	<b>1 - 3</b>
<b>États financiers</b>	
État des résultats.....	4
État du solde des fonds.....	5
État de la situation financière.....	6
État de la variation des actifs financiers nets .....	7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires.....	9 - 25
Annexes des revenus et dépenses.....	26 - 27
<b>Renseignements non audités</b>	
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet.....	28 - 31
Détail des participations dans des entreprises.....	32
Contributions inter-service.....	33 - 35
Résultats par projet.....	36 - 248
<b>Autres renseignements</b>	
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques.....	249
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus.....	250
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus.....	251
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers.....	252

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, du solde des fonds, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et du solde de ses fonds, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

#### Fondement de l'opinion avec réserves

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 mars 2024 et 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux NCSP.

Étant donné que nous n'avons pas pu assister au décompte des stocks au 31 mars 2024, nous n'avons pas pu mettre en œuvre des procédures que nous considérons comme nécessaires à l'égard des quantités en stock à ces dates. Puisque les stocks de fin ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure d'établir s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à l'actif à court terme au 31 mars 2024 et aux soldes des fonds au 31 mars 2024.

Comme mentionné dans la note 7, la participation du Conseil dans 6 sociétés (une société au 31 mars 2023) est comptabilisée selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée dans l'état de la situation financière aux 31 mars 2024 et 2023, et aucune quote-part dans le résultat net de ces sociétés n'est comprise dans le résultat du Conseil pour les exercices clos à ces dates. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de la participation du Conseil dans ces sociétés aux 31 mars 2024 et 2023, et de la quote-part du Conseil dans le résultat net de ces sociétés pour les exercices clos à ces dates, l'accès aux informations financières de ces sociétés n'ayant pas pu nous être donné. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Au 31 mars 2023, le Centre de santé de Unamen Shipu représente un secteur du Conseil, lequel était administré par un séquestre-administrateur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement. Aucun expert-comptable n'a produit d'états financiers audités à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020 sur les postes de l'état de la situation financière de Centre de santé de Unamen Shipu. Ces postes étaient constitués de l'encaisse d'un montant de 163 460 \$, des débiteurs – bailleurs de fonds d'un montant de 80 789 \$, des débiteurs – gouvernement fédéral – Services aux Autochtones Canada – DGSPNI d'un montant de 1 151 997 \$, des débiteurs - taxe à la consommation d'un montant de 390 806 \$, des immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé, d'un montant de 3 344 753 \$, des créateurs et charges à payer – fournisseurs d'un montant de 295 789 \$, des créateurs et charges à payer – salaires et charges sociales à payer d'un montant de 57 135 \$, des créateurs et charges à payer – frais courus d'un montant de 620 851 \$, des revenus différés d'un montant de 350 665 \$ et du solde au début – fonds de fonctionnement d'un montant de 3 807 365 \$. Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens de ces montants inscrits à l'état de la situation financière et à l'état des résultats au 31 mars 2023. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les postes ci-dessus comptabilisés ou non comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

#### **Observations – redressement affecté aux exercices antérieurs**

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **Observations – informations financières non exigées par les NSCP**

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 4, portent sur le déficit de financement de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*MNP*  
SENCRL, srl  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)  
Le 7 mai 2025

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124996

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État des résultats**  
*Exercice clos le 31 mars 2024*

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<i>(redressé)</i>	
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Produits (annexe A)	69 946 297	76 647 948
Frais d'exploitation (annexe B)	70 304 426	76 520 908
(Déficit) surplus Fonds de fonctionnement	<b>(358 129)</b>	127 040
<b>Fonds d'immobilisations corporelles</b>		
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations corporelles	8 933 662	5 456 901
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 039 979)	(3 125 339)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	<b>5 893 683</b>	2 331 562
<b>Autres Fonds</b>		
Revenus de transferts relatifs aux placements	-	1 704 000
Quote-part dans les résultats des entreprises	(401 603)	272 792
Fonds en fiducie	4 716	3 393
(Déficit) surplus Autres Fonds	<b>(396 887)</b>	1 980 185
<b>Surplus</b>	<b>5 138 667</b>	4 438 787
<b>Affectations</b>		
Acquisitions de placements	-	(1 900 000)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 933 662)	(5 456 901)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(772 491)	(686 786)
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(29 909)	(55 510)
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	892 205	196 000
Amortissement des immobilisations corporelles	3 039 979	3 125 339
	<b>(5 803 878)</b>	(4 777 858)
<b>Déficit de financement</b>	<b>(665 211)</b>	(339 071)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État du solde des fonds**  
*Exercice clos le 31 mars 2024*

	<i>Fonds de fonctionnement</i>	<i>Fonds d'immobilisations</i>	<i>Fonds d'entreprises</i>	<i>Fonds en fiducie</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b> (redressé)
					<b>Total</b>	<b>Total</b>
Solde au début	316 666	58 402 986	11 471 092	19 559	70 210 303	59 487 051
Redressements sur exercices antérieurs (note 4)	(457 737)	-	-	-	(457 737)	6 284 465
<b>Solde redressé</b>	<b>(141 071)</b>	<b>58 402 986</b>	<b>11 471 092</b>	<b>19 559</b>	<b>69 752 566</b>	<b>65 771 516</b>
Surplus	(358 129)	5 893 683	(401 603)	4 716	5 138 667	4 438 787
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	892 205	(892 205)	-	-	-	-
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	(772 491)	761 320	11 171	-	-	-
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(29 909)	29 909	-	-	-	-
	(268 324)	5 792 707	(390 432)	4 716	5 138 667	4 438 787
<b>Solde à la fin</b>	<b>(409 395)</b>	<b>64 195 693</b>	<b>11 080 660</b>	<b>24 275</b>	<b>74 891 233</b>	<b>70 210 303</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État de la situation financière**

31 mars 2024

	2024	2023 (redressé)
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	11 188 552	11 547 464
Encaisse - Fonds en fiducie	24 274	19 558
Encaisse - Réserve	1 637 142	1 006 557
Encaisse - Affectation (note 5)	2 417 970	2 409 538
Dépôts à terme nationaux	14 354 863	13 919 575
Débiteurs (note 6)	22 029 019	20 827 712
Placements (note 7)	8 979 146	9 380 749
	<b>60 630 966</b>	<b>59 111 153</b>
<b>Passifs</b>		
Emprunt bancaire (note 8)	-	727 317
Créditeurs et charges à payer (note 9)	6 479 256	4 872 792
Revenus différés (note 10)	7 901 612	11 935 311
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada (note 11)	14 898 001	12 561 557
Dette à long terme (note 12)	5 883 503	5 763 789
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 13)	846	30 756
Réserve de fonctionnement	12 889 588	10 073 012
Réserve de biens mobiliers	650 633	647 863
Réserve - Autres infrastructures communautaires AIC (note 15)	1 461 418	961 502
Réserve de remplacement - Habitation	2 284 164	2 220 147
Réserve de fonctionnement - Habitation	-	5 270
Réserve - Eau potable et eaux usées (note 14)	3 067 812	3 019 746
	<b>55 516 833</b>	<b>52 819 062</b>
Actifs financiers nets	<b>5 114 133</b>	<b>6 292 091</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	-	29 954
Stocks	1 327 485	1 332 327
Immobilisations corporelles (note 16)	68 449 615	62 555 931
	<b>69 777 100</b>	<b>63 918 212</b>
<b>Solde des fonds</b>	<b>74 891 233</b>	<b>70 210 303</b>
Engagements (note 18)		
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.		
Au nom du conseil d'administration		
<u>Raymond Bellet</u>		
administrateur		
<u>Bernard Nadeau</u>		
administrateur		

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État de la variation des actifs financiers nets**  
*Exercice clos le 31 mars 2024*

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<i>(redressé)</i>	
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>5 138 667</b>	4 438 787
<b>Variation des immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 933 662)	(5 456 901)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 039 979	3 125 339
	<b>(5 893 683)</b>	(2 331 562)
<b>Variation des autres actifs (passifs) non financiers</b>	<b>34 795</b>	(899 586)
<b>Variation (de la dette nette) des actifs financiers nets</b>	<b>(720 221)</b>	1 207 639
Actifs financiers nets (dette nette) au début	6 292 091	(1 200 013)
Redressements sur exercices antérieurs (note 4)	(457 737)	6 284 465
Actifs financiers nets	<b>5 834 354</b>	5 084 452
<b>Actifs financiers nets à la fin</b>	<b>5 114 133</b>	6 292 091

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État des flux de trésorerie**  
*Exercice clos le 31 mars 2024*

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
		<i>(redressé)</i>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Surplus de l'exercice	<b>5 138 667</b>	4 438 787
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	401 603	(272 792)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 039 979	3 125 339
Redressements (note 4)	(457 737)	6 284 465
	<b>8 122 512</b>	13 575 799
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 17)	<b>(1 257 302)</b>	(1 856 726)
	<b>6 865 210</b>	11 719 073
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des participations dans les entreprises	-	(4 830 735)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(8 933 663)</b>	(5 456 901)
	<b>(8 933 663)</b>	(10 287 636)
<b>Activités de financement</b>		
Variation de l'emprunt bancaire	(727 317)	306 612
Produit de la dette à long terme	892 205	196 000
Remboursement de la dette à long terme	(772 491)	(686 786)
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(29 910)	(55 510)
Variation - Réserve - Eau potable et eaux usées	48 066	523 352
Variation - Réserve de fonctionnement	2 816 576	3 741 095
Variation - Réserve des biens mobiliers	2 770	60 247
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	64 017	61 114
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(5 270)	(100 664)
Variation - Réserve autres infrastructures communautaires AIC	499 916	453 666
	<b>2 788 562</b>	4 499 126
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>720 109</b>	5 930 563
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>28 902 692</b>	22 972 129
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>29 622 801</b>	28 902 692

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 1. Statuts et nature des activités

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil ») est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

### 2. Adoption de nouvelles normes comptables

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, le Conseil a adopté la nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits selon SP 3400, Produits. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et évaluer les produits, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. Conformément à ces recommandations, la modification a été appliquée prospectivement, et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Auparavant, le Conseil utilisait la méthode de la comptabilité d'exercice pour comptabiliser ses revenus, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer. En vertu de la nouvelle norme, les produits sont différenciés entre les produits provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation, appelées « opérations avec contrepartie directe », et les opérations qui n'ont pas d'obligations de prestation appelées « opérations sans contrepartie directe », comme décrit à la note 3.

L'application des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

### 3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice du ministère des Services aux Autochtones Canada, sauf en ce qui concerne les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour lesquelles le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés à l'état des résultats si les passifs sont réglés. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividende est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### Constatation des produits (suite)

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

#### Réserve de fonctionnement, de remplacement, des biens mobiliers et d'incendie

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve maison de bande représente des conventions terminées pour lesquelles des réserves de remplacement ont été utilisées.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les taux annuels suivants :

	Méthode	Taux
Aménagement des terrains	Dégressif	5 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	5 %
Travaux d'aqueduc	Dégressif	6 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Bateaux et embarcations	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Dégressif	20 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

#### Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge à l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 7.

#### Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations, qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

#### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

#### Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

L'encaisse, l'encaisse affectée, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les financements à recevoir, les avances à des sociétés apparentées et les participations dans des entreprises sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les revenus perçus d'avance et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation qui n'est pas considérée comme temporaire est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

### 4. Redressements sur exercices antérieurs

- a) Deux redressements ont eu lieu au cours de l'exercice pour corriger les soldes antérieurs. Le premier concerne un redressement des états financiers d'un partenariat commercial. L'incidence de celui-ci a été d'augmenter de 6 209 863 \$ au 31 mars 2023 les participations dans des entreprises et des partenariats commerciaux et d'augmenter la quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et de partenariats commerciaux de ce même montant. Le deuxième redressement concerne les stocks du Conseil. L'incidence de celui-ci a été d'augmenter les stocks de 870 000 \$ et de diminuer les dépenses du même montant.
- b) Dans l'exercice, le Conseil a également procédé à la correction de certains soldes liés au Centre de santé de Unamen Shipu (voir rapport auditeur). Le solde des comptes clients a été corrigé de 230 431 \$ et la contrepartie a été inscrite dans les soldes des fonds. Également, le Conseil a procédé à la correction de surplus admissible du programme des Services de santé non assurés (SSNA) - Transport pour raison médicale (TRM) pour les exercices de 2019 à 2023. Le solde des comptes clients a été corrigé de 227 306 \$ et la contrepartie a été inscrite dans les soldes des fonds.
- c) À la suite d'accords intervenus entre le Conseil, Services aux Autochtones Canada, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2023.

	2024	2023
Lettre du comité de révision (SCHL) <sup>(a)</sup>	-	74 615

- <sup>a)</sup> La lettre du comité de révision (SCHL) pour l'exercice clos le 31 mars 2024 n'était pas disponible à la date de publication des présents états financiers.

### 5. Encaisse - Affectation

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**6. Débiteurs**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Bailleurs de fonds	8 110 251	9 902 618
Provision pour créances douteuses - bailleurs de fonds	(217 189)	(188 688)
	<b>7 893 062</b>	9 713 930
Loyers à recevoir	5 614 975	5 301 380
Provision pour créances douteuses - loyer à recevoir	(5 478 267)	(5 067 449)
	<b>136 708</b>	233 931
	<b>8 029 770</b>	9 947 861
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	8 918 678	7 711 066
Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	3 088 853	2 486 772
Taxes à la consommation	1 991 718	682 013
	<b>13 999 249</b>	10 879 851
	<b>22 029 019</b>	20 827 712

**7. Placements**

Le Conseil possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation <sup>(c)</sup>		
Valeur nette (100 % de participation)	890 046	890 046
Voyages Inter Nations et Associés inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation <sup>(c)</sup>		
160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	534 246	439 994
Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation <sup>(a)</sup>		
51 parts (51 % de participation)	1 000	1 000
Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation <sup>(c)</sup>		
1 action de catégorie A (100 % de participation)	70 748	70 748
Société Mukutan inc. - 31 mars 2024, à la valeur de consolidation <sup>(c)</sup>		
100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(245 959)	(245 959)
Les Pêcheries Amik Unamen - 31 décembre 2018, à la valeur de consolidation <sup>(b)</sup>		
50 parts (50 % de participation)	980 141	980 141
InnuVoyages inc. - 31 mars 2023 <sup>(c)</sup>		
100 actions ordinaires (100 % de participation)	(1 168 850)	(1 168 850)
Motel Madame Ruby inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation <sup>(c)</sup>		
(100 % de participation)	2 163 813	1 900 000
Solde à reporter	<b>3 225 185</b>	2 867 120

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**7. Placements (suite)**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde reporté	<b>3 225 185</b>	2 867 120
Société en commandite Apuiat - 31 mars 2024		
12,48 % de la société en commandite	<b>5 753 954</b>	6 513 632
9321-1654 Québec inc. - 31 mars 2024		
12,48 % de la société en commandite	<b>7</b>	(3)
	<b>8 979 146</b>	9 380 749

a) Cette société en commandite est détenue à 51 % par le Conseil et à 49 % par Société Mukutan inc.

b) Les informations financières de cette société n'étaient pas disponibles en date du 31 décembre 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023; une réserve au rapport a été mise à ce sujet.

c) Une réserve au rapport a été inscrite, car les états financiers des composantes ne sont pas disponibles pour consolidation.

**8. Emprunt bancaire**

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 100 000 \$ au taux de base majoré de 1,25 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable annuellement. Le taux préférentiel au 31 mars 2024 est de 7,20 % (7,20 % au 31 mars 2023). Le solde de cet emprunt bancaire est de valeur nulle au 31 mars 2024.

**9. Créditeurs et charges à payer**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Fournisseurs	<b>2 393 945</b>	2 715 705
Frais courus	<b>2 453 863</b>	624 346
Salaires et charges sociales	<b>641 670</b>	679 032
Corporation de développement économique	<b>989 778</b>	853 709
	<b>6 479 256</b>	4 872 792

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**10. Revenus différés**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Services aux Autochtones Canada</b>		
116 - Q3F0 - Planification des urgences	46 188	46 188
324 - Stabilisation des berges	-	185 167
325 - Aménagement des terres	-	1 148
333 - Correctifs des gicleurs aux écoles	-	311 169
337 - Mise à jour usine traitement eau potable	768 404	1 054 390
378 - Q351 - Évaluation équipements eaux usées	53 319	84 760
396 - École Tshishenniu Mishen	-	115 368
398 - SCHL - PAREL - 29, Tshakapesh	20 000	-
415 - Festival Mamit Innu Nikamu	-	19 513
502 - Plan de développement touristique	50 036	50 036
506 - Plans et devis centre d'affaires	166 800	166 800
512 - Pourvoirie Étamamiou - menuisiers et équipements	45 576	45 576
580 - Formation en tourisme	34 940	34 940
	<b>1 185 263</b>	2 115 055
<b>Santé Canada</b>		
204 - Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone	-	2 195
220 - Q22K - AGJEA - Apprentissage et garde des jeunes enfants	58 658	594 862
223 - MT - Prévention et contrôle (SARM)	15 844	15 844
225 - AGJEA - Réouverture sécuritaire - COVID-19	-	137 611
226 - Prévention de la violence familiale	28 628	-
228 - Hommes et guérison	119 991	86 130
231 - Femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA)	16 000	-
233 - Q23X - GeneXpert - COVID-19	-	9 330
238 - Trauma élargi - Q21G	-	115 010
250 - Q01T - SAC - DGSPNI - Guérisseur traditionnel	55 356	64 086
251 - Soins dentaires communautaires	115 852	115 852
261 - Principe Jordan - Surplus contribution souple	431 669	904 780
274 - Q300 - Travaux immos et infrastructures	7 110	15 360
277 - Amélioration résidence Q300-CS	100 000	40 000
	<b>949 108</b>	2 101 060

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**10. Revenus différés (suite)**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Société Shipu</b>		
434 - Surveillant de rivière	-	20 258
442 - Projet déneigement M.S.	-	6 437
444 - Bâtiment magasin PieceXpress	<b>65 553</b>	67 663
445 - Communautaire occupation territoire	<b>51 922</b>	51 653
447 - Bûcherons Mushkuaro rass. intergén.	<b>7 810</b>	-
455 - Formation - Garry Mark Courtois	-	9 680
456 - Formation - Carmen Bellefleur	-	7 694
457 - Projet portage - Michel Lalo	-	11 531
460 - Activités - Bruno Bellefleur	<b>6 773</b>	-
463 - Projet Mini-mécanique	-	12 334
473 - Projet Chalet Amédée Mark	<b>6 836</b>	6 836
476 - Chalet Louis Martin	<b>19 270</b>	30 685
483 - Chalet Charles-Pierre Mark	<b>10 486</b>	10 486
485 - Chalet Jacques Bellefleur	<b>4 280</b>	28 914
486 - Chalet Sylvestre Mullen	<b>7 037</b>	31 031
	<b>179 968</b>	295 202
<b>Autres financements</b>		
112 - Comité des hommes	<b>12 594</b>	12 594
118 - Agente culturelle Innu Aitun	<b>27 483</b>	-
135 - Acquisition équipements de feux périurbains - Q2AW	<b>17 853</b>	-
142 - CSSSPNQL - Participation sportive	-	20 780
147 - CSSSPNQL - Mobilisation communautaire	<b>92 137</b>	-
149 - CSSSPNQL - Fonds québécois d'initiatives sociales	-	19 121
244 - Antiracisme - CSSSPNQL	<b>66 446</b>	-
293 - Volleyball Canada	<b>836</b>	836
323 - Protection conduite d'eau (CQV31)	<b>220 000</b>	-
352 - Hydro-Québec - maison des aînés	<b>151 834</b>	151 834
381 - Remplacement des suppresseurs	<b>41 650</b>	-
438 - Tournoi hockey Pessamit 2018	-	10 000
534 - Secrétariat Nation Innue - chasse aux caribous	<b>4 211</b>	-
564 - Déboisement phase 2 - route 138	-	1 673 929
630 - Institut Tsakapesh - Projets éducatifs locaux	<b>221 404</b>	375 263
710 - SEFPN - Logements	<b>776 475</b>	-
750 - SCHL - construction 2 unifamiliales - 2021-22	<b>56 887</b>	-
751 - ICRL 2.0 SCHL	<b>49 488</b>	987 000
752 - Construction 4 unités - jumelés - initiative 22-23 - Q3XJ	<b>1 305 624</b>	1 522 436
755 - Rénovation 10 maisons 2022-2023	<b>41 734</b>	395 216
756 - Rénovation 10 maisons 2023-2024	<b>234 423</b>	-
757 - Rénovation 30 logements SCHL	<b>510 000</b>	-
762 - Construction 4 unités - 2 jumelés - IL 23-24 - Q3XJ	<b>1 756 194</b>	-
864 - Acquisition camion-benne (roll-off)	-	281 719
	<b>5 587 273</b>	5 450 728
<b>Autres revenus différés</b>		
Revenus perçus d'avance	-	1 973 266
	<b>7 901 612</b>	11 935 311

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**11. Contributions fixes**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Services aux Autochtones Canada</b>		
113 - Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	137 290	54 804
132 - Formation - Protection contre les incendies	55 817	20 227
204 - Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone	2 195	-
214 - Pensionnats indiens	8 360	-
251 - Soins dentaires communautaires	20 292	-
273 - Équipements ISBE	2 299	-
291 - Prévention bien-être	2 237 677	683 701
325 - Aménagement des terres	142 159	-
392 - Gestion des biens	9 052	9 052
502 - Plan de développement touristique	226 221	-
505 - PPCPE - Pourvoirie Étamamiou	73 139	30 063
601 - Formules pour les services d'enseignement	11 749 203	10 880 653
609 - Éducation post-secondaire	-	255 921
611 - Services d'enseignement COVID-19	-	398 755
834 - F&E pour écocentre - Opération	234 297	228 381
	<b>14 898 001</b>	12 561 557

**12. Dette à long terme**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 3,740 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 833 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2028, garanti par les Services aux Autochtones Canada	62 214	69 848
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 3,750 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 359 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	199 316	208 007
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 644 600 \$, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 4,490 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 591 \$, échéant en avril 2041 et renouvelable en octobre 2028, garanti par les Services aux Autochtones Canada	514 970	534 967
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 489 000 \$, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 4,490 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 660 \$, échéant en avril 2042 et renouvelable en octobre 2028, garanti par les Services aux Autochtones Canada	396 137	410 324
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 1,830 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 672 \$, échéant en décembre 2039 et renouvelable en décembre 2024, garanti par les Services aux Autochtones Canada <sup>(1)</sup>	931 208	981 753
Solde à reporter	<b>2 103 845</b>	2 204 899

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**12. Dette à long terme (suite)**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde reporté	<b>2 103 845</b>	2 204 899
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,910 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 233 \$, échéant en mai 2025	17 321	32 020
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 0,930 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025	21 080	38 967
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,350 %, remboursable par versements mensuels en capital de 10 256 \$, échéant en juin 2025 et renouvelable en juin 2024 <sup>(2)(3)</sup>	153 844	276 919
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 4,200 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 328 \$, échéant en mars 2025, garanti par les Services aux Autochtones Canada	15 582	30 526
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 5,270 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 342 \$, échéant en mars 2026, garanti par les Services aux Autochtones Canada	30 530	44 783
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,870 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 124 \$, échéant en mars 2028, renouvelable en mai 2024 <sup>(4)</sup>	51 934	64 320
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 6,360 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 303 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	202 270	228 279
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 5,800 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 734 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	179 562	201 368
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 5,800 %, remboursable en versements mensuels en capital et intérêts de 1 747 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	113 261	127 193
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,060 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 583 \$, échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2026, garanti par les Services aux Autochtones Canada	98 853	116 773
<b>Solde à reporter</b>	<b>2 988 082</b>	3 366 047

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**12. Dette à long terme (suite)**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde reporté	<b>2 988 082</b>	3 366 047
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 3,700 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 972 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en décembre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	<b>64 283</b>	73 399
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 3,960 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 373 \$, échéant en juin 2043 et renouvelable en juillet 2028	<b>872 412</b>	-
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,340 %, remboursé au cours de l'exercice	-	85 101
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 5,400 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 748 \$, échéant en février 2025	<b>40 152</b>	81 719
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 4,500 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 54 923 \$ à partir du 26 octobre 2021, échéant en avril 2031 et renouvelable en avril 2026	<b>691 594</b>	767 458
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 635 \$, échéant en juin 2041 et renouvelable en juin 2026, garanti par les Services aux Autochtones Canada	<b>496 553</b>	522 464
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,055 %, remboursable par versements mensuels de 9 483 \$ plus les intérêts, échéant en septembre 2028, renouvelable en septembre 2025	<b>568 978</b>	682 773
Emprunt au taux de 6,820 %, remboursable par versements mensuels en capital de 2 941 \$, échéant en septembre 2029 et renouvelable en septembre 2027	<b>161 449</b>	184 828
	<b>5 883 503</b>	5 763 789

Un montant de 4 267 485 \$ (3 684 992 \$ en 2023) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale sur l'Habitation et par les contributions des usagers.

Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	1 195 437
2026	400 937
2027	1 299 729
2028	719 356
2029	1 583 065

<sup>1)</sup> Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en décembre 2024. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'emprunt est remboursable au taux de 3,51 % par versements mensuels de 6 375 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en décembre 2039 et est renouvelable en décembre 2029.

<sup>2)</sup> Le taux préférentiel était de 7,200 % au 31 mars 2024 (6,700 % au 31 mars 2023).

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**12. Dette à long terme (suite)**

- <sup>3)</sup> Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt en juin 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,350 % par versements mensuels de 10 256 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en juin 2025.
- <sup>4)</sup> Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en mai 2024. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, l'emprunt est remboursable au taux de 5,33 % par mensualités de 1 199 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en novembre 2024. Ensuite, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en novembre 2024. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024, l'emprunt est remboursable au taux de 3,19 % par mensualités de 1 159 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mars 2028.

**13. Obligations découlant de contrats de location-acquisition**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursé au cours de l'exercice	-	20 307
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 852 \$ en capital et intérêts, échéant en mai 2024	<b>846</b>	10 449
	<b>846</b>	30 756

Le paiement minimal exigible sur le contrat de location-acquisition au cours du prochain exercice est le suivant :

2025	852
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	852
	6
	<b>846</b>

**14. État de la réserve - Eau potable et eaux usées**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde d'ouverture	3 019 746	2 496 394
Affectation à la réserve	<b>48 066</b>	523 352
Solde de fermeture	<b>3 067 812</b>	3 019 746

**15. État de la réserve - Autres infrastructures communautaires AIC**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde d'ouverture	961 502	507 836
Affectation à la réserve	<b>499 916</b>	453 666
Solde de fermeture	<b>1 461 418</b>	961 502

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**16. Immobilisations corporelles**

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2024 Valeur nette</i>	<i>2023 Valeur nette</i>
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Aménagement des terrains	8 520 271	1 757 607	6 762 663	6 396 002
Bâtiments	54 435 432	19 342 627	35 092 805	30 100 611
Bâtiments - Conventions 001 à 032	21 703 874	11 021 394	10 682 481	9 871 449
Systèmes sanitaires	7 490 163	3 024 784	4 465 379	4 275 907
Travaux d'aqueduc	13 867 204	8 100 654	5 766 551	6 134 628
Matériel roulant	6 106 568	4 824 618	1 281 950	1 045 227
Bateaux et embarcations	2 902 875	1 551 270	1 351 605	1 362 007
Matériel et outillage	7 127 269	4 630 893	2 496 375	2 679 164
Matériel informatique	1 381 825	1 128 810	253 015	369 948
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Matériel roulant	247 481	150 690	96 791	120 988
	<b>123 982 962</b>	<b>55 533 347</b>	<b>68 449 615</b>	<b>62 555 931</b>

**17. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie**

	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(1 201 307)	(5 825 247)
Stocks	4 842	(870 000)
Frais payés d'avance	29 954	(29 586)
Créditeurs et charges à payer	1 606 464	268 658
Revenus différés	(4 033 699)	2 779 352
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	2 336 444	1 820 097
	<b>(1 257 302)</b>	<b>(1 856 726)</b>

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Encaisse	11 188 552	11 547 464
Encaisse - Fonds en fiducie	24 274	19 558
Encaisse - Réserve	1 637 142	1 006 557
Encaisse - Affectation	2 417 970	2 409 538
Dépôts à terme nationaux	14 354 863	13 919 575
	<b>29 622 801</b>	<b>28 902 692</b>

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 18. Engagements

Le Conseil loue des photocopieurs en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en octobre 2024 et août 2029. Les versements futurs s'élèveront à 91 047 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

2025	43 719
2026	11 832
2027	11 832
2028	11 832
2029	11 832

### 19. Régime de retraite

Le Conseil offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,80 % à 8,50 % de leur salaire. Le Conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite, dont bénéficieront les employés, représentera le montant de la rente de retraite prévu dans le régime de pension à prestations déterminées.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

### 20. Information sectorielle

Le Conseil offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 3. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont résumés en annexes aux pages 28 à 31. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 36 à 248 dans la section non auditee du rapport financier annuel.

### 21. Instruments financiers

#### 21.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**21. Instruments financiers (suite)**

**21.2 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le Conseil sont liés à l'encaisse, aux débiteurs, au financement à recevoir - gouvernement du Canada, aux avances à des sociétés apparentées et aux participations dans des entreprises.

L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	<b>2024</b>	2023
Encaisse	11 188 552	11 547 464
Débiteurs	22 029 019	20 827 712
Placements	8 979 146	9 380 749
Encaisses affectées	4 079 386	3 435 653
	<b>46 276 103</b>	45 191 578

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**21.2.1 Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Conseil évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. Le Conseil ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le Conseil croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 mars se détaille comme suit :

	<b>2024</b>	2023
Non en souffrance	20 716 709	17 963 490
En souffrance		
Moins de 30 jours	108 530	75 483
De 30 à 60 jours	49 237	75 227
Plus de 60 jours	5 941 841	5 485 406
	<b>26 816 317</b>	23 599 606
Moins la provision pour créances douteuses	(5 256 137)	(5 256 137)
	<b>21 560 180</b>	18 343 469

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	<b>5 256 137</b>
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	521 623
Montants radiés et autres ajustements de la provision	(82 304)
Montants recouvrés	-
 Solde à la fin	<b>5 695 456</b>

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2024

**21. Instruments financiers (suite)**

**21.3. Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Conseil gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Conseil établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	<b>2024</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>de 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunt bancaire		-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	6 479 256	-	-	-	-	6 479 256
Revenus différés	7 901 612	-	-	-	-	7 901 612
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones						
Canada	14 898 001	-	-	-	-	14 898 001
Dette à long terme	1 195 437	2 420 022	1 583 065	684 979	684 979	5 883 503
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	846	-	-	-	-	846
Réserve de fonctionnement	12 889 588	-	-	-	-	12 889 588
Réserve de biens mobiliers	650 633	-	-	-	-	650 633
Réserve - Autres infrastructures communautaires	1 461 418	-	-	-	-	1 461 418
Réserve de remplacement - Habitation	2 284 164	-	-	-	-	2 284 164
Réserve de fonctionnement - Habitation	-	-	-	-	-	-
Réserve - Eau potable et eaux usées	3 067 812	-	-	-	-	3 067 812
	<b>50 828 767</b>	<b>2 420 022</b>	<b>1 583 065</b>	<b>684 979</b>	<b>684 979</b>	<b>55 516 833</b>

	<b>2023</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>de 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunt bancaire	727 317	-	-	-	-	727 317
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	4 872 792	-	-	-	-	4 872 792
Revenus différés	11 935 311	-	-	-	-	11 935 311
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones						
Canada	12 561 557	-	-	-	-	12 561 557
Dette à long terme	1 702 142	3 451 120	581 099	29 428	29 428	5 763 789
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	30 137	619	-	-	-	30 756
Réserve de fonctionnement	10 073 012	-	-	-	-	10 073 012
Réserve de biens mobiliers	647 863	-	-	-	-	647 863
Réserve - Autres infrastructures communautaires	961 502	-	-	-	-	961 502
Réserve de remplacement - Habitation	2 220 147	-	-	-	-	2 220 147
Réserve de fonctionnement - Habitation	5 270	-	-	-	-	5 270
Réserve - Eau potable et eaux usées	3 019 746	-	-	-	-	3 019 746
	<b>48 756 796</b>	<b>3 451 739</b>	<b>581 099</b>	<b>29 428</b>	<b>29 428</b>	<b>52 819 062</b>

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2024

### 21. Instruments financiers (suite)

#### 21.4. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conseil est exposé à ces risques.

##### 21.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du Conseil est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme le Conseil a l'intention de conserver son financement à recevoir jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Conseil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>31 mars 2024</i>	
			<i>Total</i>	
<b>Passifs financiers</b>				
Dette à long terme	5 160 681	722 822	5 883 503	
<i>31 mars 2023</i>				
<b>Passifs financiers</b>	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>31 mars 2023</i>	
			<i>Total</i>	
Dette à long terme	4 804 097	959 692	5 763 789	

### 22. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 6 mai 2024, le Conseil a conclu une entente avec Hydro-Québec afin de réconcilier les deux Parties concernant la construction, l'exploitation et l'entretien du Complexe du Lac-Robertson. Une somme de 32 000 000 \$ sera encaissable par le Conseil au cours des 23 prochaines années.

### 23. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Annexes

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
<b>Annexe A - Produits</b>		
S.A.C. - Contribution fixe	<b>28 307 293</b>	23 082 156
S.A.C. - Contribution préétablie	<b>6 288 253</b>	4 312 258
S.A.C. - Contribution souple	<b>1 139 700</b>	557 003
S.A.C. - Subvention	<b>983 860</b>	954 318
S.A.C. - Surplus récupérable	<b>(32 261)</b>	(97 701)
S.A.C. - Contribution globale	<b>3 913 431</b>	4 339 380
Centre de Santé de Blanc-Sablon	175 000	175 000
CSSSPNQL	304 569	894 894
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	727 579	703 020
Contributions des usagers	197 732	5 340
Innu Meskanau	430 731	572 471
Hydro-Québec	-	5 005 000
Institut Tshakapesh	2 173 872	1 863 174
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	<b>23 162 982</b>	28 881 886
Regroupement Mamit Innuat inc.	-	24 245
Revenus de location	760 827	290 944
Revenus de billetterie	-	850
Revenus de contrats	235 376	287 705
Revenus de gestion	1 751 587	13 457
Réserve de remplacement - Affectation	650 235	(819 799)
Secrétariat aux affaires Autochtones (SAA)	368 446	1 063 846
Revenus divers	1 532 424	2 254 645
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 231 814	435 710
Société Shipu	879 323	978 743
Société du Plan Nord	-	673 920
Revenus de loyers - Convention	603 021	614 509
Ventes granulaires	11 900	-
Québec en forme	-	49 000
Revenus d'entretien et réparations	693	-
Réclamation d'assurance	77 404	683 356
Déficit admissible	<b>1 920 094</b>	1 268 019
Ministère de la Culture et des Communications	95 000	45 000
Transfert de revenus différés	9 103 812	8 817 538
Transfert à revenus différés	(7 901 612)	(9 652 304)
Transfert de contribution fixe inutilisée	12 561 557	16 761 426
Transfert à contribution fixe inutilisée	<b>(14 898 001)</b>	(12 561 557)
Revenus de dividendes	-	412 820
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	106 309	-
Société Mukutan	<b>516 962</b>	517 000
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	-	33 471
Revenus d'intérêts	500 047	368 106
Revenus de transferts relatifs aux placements	-	(1 704 000)
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations corporelles	<b>(8 933 662)</b>	(5 456 901)
	<b>69 946 297</b>	76 647 948

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**Annexes**

*Exercice clos le 31 mars 2024*

	2024	2023
<b>Annexe B - Frais d'exploitation</b>		
Salaires et charges sociales	<b>16 152 886</b>	15 557 651
Achats d'équipements	771 636	851 307
Activités culturelles et sportives	458 572	845 778
Allocations aux étudiants	619 508	474 675
Assurances	599 983	347 741
Contrats et sous-traitance	11 990 220	8 272 892
Créances douteuses	595 702	327 639
Dépenses diverses	89 566	30 652
Électricité et chauffage	401 694	511 384
Entretien et réparations	712 267	1 037 040
Frais de déplacement des patients	5 993 949	5 078 468
Fournitures médicales	27 649	22 492
Frais d'administration	1 745 160	25 817
Frais de déplacement	3 654 820	2 672 747
Frais de formation	25 062	21 945
Frais de garde	28 362	11 409
Frais de location	681 226	242 466
Frais de recrutement	6 870	11 952
Frais de scolarité	38 368	29 310
Frais de transport	274 785	190 543
Frais funéraires	4 384	20 850
Honoraires professionnels	4 462 112	3 831 545
Intérêts et frais bancaires	22 518	15 967
Matériel et fournitures	3 152 374	2 824 550
Services municipaux	186 632	375
Télécommunications	127 403	157 763
Utilisation d'inventaire - Granulaires	4 845	-
Frais fixes associés aux médévacs	760 042	-
Frais de logement	20 913	14 475
Transfert réserve	62 600	-
Frais de cartes de crédit	2 178	519
Abonnement, publicité et commandite	8 275	11 307
Carburant et essence	236 019	351 177
Contribution aux corporations	20 330 008	27 430 827
Frais de déménagement	39 022	26 197
Réserve de remplacement	4 008 554	9 904 263
Taxes, licences et permis	95 910	63 953
Acquisition d'une entreprise	-	1 900 000
Intérêts de la dette à long terme	285 845	204 022
Intérêts CLA	269	2 411
Distribution aux membres	559 900	553 700
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 933 662)	(5 456 901)
Acquisitions de placements	-	(1 900 000)
	<b>70 304 426</b>	76 520 908

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet**  
Exercice clos le 31 mars 2024  
(non audité)

	No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses totales 2024	Surplus (déficit) courant	Affectations 2024	Surplus (déficit) financement 2024	Surplus (déficit) financement 2023
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds d'habitation	100	-	1 259 854	-	1 259 854	1 285 254	(25 401)	(394 812)	(420 212)	(36 697)
Financement - Soutien des bandes	101	983 860	1 073 731	-	2 057 591	1 527 603	529 988	(31 232)	498 756	490 669
Administration de l'inspection des Indiens	102	9 487	-	-	9 487	9 487	-	-	-	-
Financement - Soutien des bandes (bureau politique)	103	-	494 350	-	494 350	494 350	-	-	-	-
Co-gestion	105	-	-	-	-	-	-	-	-	(33 650)
Régime d'avantages sociaux des employés non prévus par la loi	108	17 486	-	-	17 486	17 486	-	-	-	-
Contribution de l'employeur au RBA	109	163 256	-	-	163 256	163 256	-	-	-	-
Commandites	110	-	89 873	-	89 873	89 873	-	-	-	-
Comité des hommes	112	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	113	174 692	(82 486)	-	92 206	92 206	-	-	-	-
Planification des urgences	116	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agente culturelle Innu Aitun	118	-	77 517	-	77 517	64 331	13 186	-	13 186	(4 271)
Services informatiques	125	-	208 250	-	208 250	208 250	-	-	-	-
Protection incendie	131	-	14 400	-	14 400	54 375	(39 975)	-	(39 975)	(50 419)
Formation - Protection contre les incendies	132-134	73 283	(35 590)	-	37 693	37 693	-	-	-	-
Achat d'équipement de protection contre les incendies	133	14 300	-	-	14 300	14 300	-	-	-	-
Achats génératrices	136	-	179 436	-	179 436	179 436	-	-	-	-
Gestion de l'aréna	141	-	75 805	-	75 805	135 463	(59 658)	-	(59 658)	(38 544)
CSSSPNQL - Participation sportive	142	-	29 080	-	29 080	29 080	-	-	-	-
Programmes de loisirs	143	-	50 601	-	50 601	94 363	(43 763)	-	(43 763)	(79 696)
Jeux Autochtones Nitassinan	144	-	-	-	-	5 897	(5 897)	-	(5 897)	-
Maison des jeunes	145	-	87 514	-	87 514	45 947	41 567	(41 567)	-	-
Hockey mineur/voyages organisés	146	-	105 800	-	105 800	110 169	(4 369)	-	(4 369)	-
CSSSPNQL - Mobilisation communautaire	147	-	91 128	-	91 128	91 128	-	-	-	(7 297)
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	149	-	19 121	-	19 121	23 364	(4 242)	-	(4 242)	-
Centre Innu Gym	150	-	25 000	-	25 000	46 988	(21 988)	-	(21 988)	-
Remboursement de prêts	151	327 760	(90 889)	-	236 871	-	236 871	(236 871)	-	-
Prêt Maison des jeunes	152	-	109 846	-	109 846	33 982	75 863	(75 863)	-	-
Seconde récolte	154	-	-	-	-	-	-	-	-	(49)
Atshepanu Assi : La Terre Change	161	-	106 309	-	106 309	106 309	-	-	-	-
Comité Pau - Mesures d'urgence	190	-	547 182	-	547 182	547 182	-	-	-	-
Rassemblement des aînés mobiles	191	-	10 000	-	10 000	41 931	(31 931)	-	(31 931)	-
Élection	193	-	-	-	-	55 155	(55 155)	-	(55 155)	-
Rassemblement des aînés	194	-	299 342	-	299 342	441 613	(142 271)	-	(142 271)	-
Société Shipu	198	-	265 778	-	265 778	201 161	64 617	-	64 617	(3 476)
Fonds Commandites Société Shipu	199	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	201	1 812 365	1 221 707	-	3 034 072	4 024 371	(990 300)	(1 749)	(992 049)	(244 753)
Plan de mesures d'urgence santé	202	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA)	204	14 020	(14 020)	-	-	-	-	-	-	11 661
Gestion des services de santé	205	831 907	708 985	-	1 540 892	1 539 530	1 362	(12 523)	(11 161)	(279 172)
Transport pour raison médicale (TRM)	206	5 303 154	1 920 094	-	7 223 248	7 114 847	108 401	(5 247)	103 154	-
SSNA - PSI	207	67 739	-	-	67 739	67 739	-	-	-	-
Technologies émergentes	208	24 657	-	-	24 657	27 510	(2 853)	-	(2 853)	-
Soins infirmiers - COVID-19	209	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bien-être mental	213	691 089	(209 795)	-	481 294	481 294	-	-	-	-
Pensionnats indiens	214	49 458	(8 360)	-	41 098	41 098	-	-	-	(22 450)
Soutien culturel	215	21 707	-	-	21 707	21 707	-	-	-	-
PAGU COVID-19 - Sécurité alimentaire	217	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses liées à la COVID-19	219	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apprentissage et garde des jeunes enfants	220	-	16 342	-	16 342	16 342	-	-	-	98 366
PAPPN - Préscolaire	222	288 076	(166 900)	-	121 176	121 176	-	-	-	210 106
MT - Prévention et contrôle (SARM)	223	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COVID-19 - Réouverture sécuritaire	225	-	137 611	-	137 611	137 611	-	-	-	-
Prévention de la violence familiale	226	-	26 230	-	26 230	11 378	14 852	-	14 852	(14 851)
Hommes et guérison	228	-	75 298	-	75 298	75 298	-	-	-	-
AGJEA 2021 - Sondage sur les besoins	229	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Santé communautaire	230	315 191	(267 620)	-	47 571	47 571	-	-	-	187 450
Femmes et filles autochtones disparues et assassinées	231	16 000	(16 000)	-	-	-	-	-	-	-
Résidence temporaire aînés	232	-	-	-	-	372 508	(372 508)	-	(372 508)	-
GeneXpert COVID-19	233	-	9 330	-	9 330	9 330	-	-	-	-
Sécurité du périmètre	235	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 221)
<b>Sous-total à reporter</b>		<b>11 199 487</b>	<b>8 443 855</b>	<b>-</b>	<b>19 643 342</b>	<b>20 356 943</b>	<b>(713 604)</b>	<b>(799 864)</b>	<b>(1 513 468)</b>	<b>171 703</b>

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet**  
 Exercice clos le 31 mars 2024  
 (non audité)

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Transferts de (à)			Total	Dépenses totales 2024	Surplus (déficit) courant \$	Affectations 2024 \$	Surplus (déficit) financement 2024 \$	Surplus (déficit) financement 2023 \$
		\$	\$	\$						
<b>Sous-total reporté</b>		11 199 487	8 443 855	-	19 643 342	20 356 943	(713 604)	(799 864)	(1 513 468)	171 703
F&E - Bâtiments santé - COVID-19	236	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 990)
Trauma élargi	238	214 971	(79 687)	-	135 284	135 284	-	-	-	-
Soins à domicile (SDMC)	240	561 301	-	-	561 301	794 466	(233 165)	-	(233 165)	8 393
Antiracisme - CSSSPNQL	244	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guérisseur traditionnel	250	15 475	8 730	-	24 205	24 205	-	-	-	-
Soins dentaires communautaires	251	70 000	(20 292)	-	49 708	49 708	-	-	-	-
Maison de la jeunesse	253	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Principe Jordan - Coordination	260	140 801	-	-	140 801	140 801	-	-	-	-
Principe Jordan	261	583 837	192 417	-	776 254	776 254	-	-	-	-
Achats équipements médicaux	271	-	44 830	-	44 830	-	44 830	(44 830)	-	-
Équipements ISBE	273	12 000	(2 299)	-	9 701	9 701	-	-	-	-
Travaux immos et infrastructures	274	-	8 250	-	8 250	8 250	-	-	-	-
F&E - Bâtiments santé	275	209 953	(45 388)	-	164 565	161 065	3 500	(3 500)	(0)	(110 982)
Amélioration résidence Q300-CS	277	60 000	(60 000)	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement et entretien ambulance	281	-	15 271	-	15 271	5 668	9 604	(9 604)	-	-
Échange culturel	290	-	9 075	-	9 075	9 075	-	-	-	-
Prévention bien-être	291	3 091 360	(1 586 342)	-	1 505 018	1 505 018	-	-	-	-
Aide alimentaire enfants - petits déjeuners	292	-	12 553	-	12 553	12 553	-	-	-	-
Volleyball Canada	293	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments communautaires - Contributions pour équipements	300-380-385	513 780	(472 380)	-	41 400	7 200	34 200	(34 200)	-	-
Nouveau plan quinquennal des immobilisations	301	-	20 905	-	20 905	20 905	-	-	-	-
Gestion habitation	305	18 704	133 366	-	152 070	187 733	(35 663)	-	(35 663)	(45 236)
Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	317	-	25 000	-	25 000	25 000	-	-	-	-
Protection conduite d'eau (CQV31)	323	220 000	(220 000)	-	-	-	-	-	-	-
Stabilisation des berges	324	-	185 167	-	185 167	185 167	-	-	-	-
Aménagement des terres	325	147 200	(141 011)	-	6 189	6 189	(0)	-	(0)	-
Correctifs des glisseaux aux écoles	333	-	311 169	-	311 169	311 169	-	-	-	-
Mise à jour usine traitement eau potable	337	-	285 986	-	285 986	-	285 986	(285 986)	-	-
Rénovations PAREL	346	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction 3 unités 2020-21	347	-	581 141	-	581 141	-	581 141	(160 907)	420 234	(95 037)
Maison des aînés	352	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction résidence professeurs 21-22	356	-	40 054	-	40 054	40 054	-	-	-	-
PAREL - 100, rue Atuk	357	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réno et réparations importantes	358	318 120	(94 753)	-	223 367	223 367	-	-	-	-
Rénovations 10 maisons - 2019-2020	359	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation incendie	360	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation parc logement	362	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Renovation incendie - 204, rue du Large	365	-	103 234	-	103 234	103 234	-	-	-	-
Construction 5 unités 2019-2020	367	-	-	-	-	-	-	892 205	892 205	-
Rénovation maintien à domicile	369	-	3 742	-	3 742	3 742	-	-	-	-
Pierres concassées	376	-	-	-	-	135 977	(135 977)	-	(135 977)	(154 416)
Évaluation équipements eaux usées	378	-	31 441	-	31 441	31 441	-	-	-	-
Remplacement des suppresseurs	381	51 750	(41 650)	-	10 100	10 100	-	-	-	-
Achat machinerie lourde	382	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion des biens	392	-	-	-	-	-	-	-	-	-
École Tshishenniu Mishen	396	850 000	4 276 085	-	5 126 085	499 562	4 626 523	(4 626 523)	-	-
PAREL - 29, rue Tshakapesh	398	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Confection de tentes innues	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets d'employabilité	401	-	313 573	-	313 573	251 800	61 773	-	61 773	88 007
CSEF-FRC	402	-	275 037	-	275 037	189 778	85 258	-	85 258	(31 134)
Artisanat - Katia Bellefleur	412	-	46 745	-	46 745	46 745	-	-	-	-
Festival Mamit Innu Nikamu	415	-	184 783	-	184 783	184 783	-	-	-	-
PAGU COVID-19 - Volets 1 et 2	417	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COVID-19	419	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Protection environnementale - emb.	420	-	50 666	-	50 666	50 666	-	-	-	-
Diverses fêtes annuelles	421-423-424-425	-	17 094	-	17 094	21 199	(4 105)	-	(4 105)	(3 125)
Fête des Mères	427	-	1 807	-	1 807	7 734	(5 927)	-	(5 927)	-
<b>Sous-total à reporter</b>		18 278 739	12 858 175	-	31 136 914	26 532 536	4 604 375	(5 073 209)	(468 834)	(174 816)

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet**  
 Exercice clos le 31 mars 2024  
 (non audité)

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts (à)	Total	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2024	Affectations 2024	Surplus (déficit) financement 2024	Surplus (déficit) financement 2023	
<b>Sous-total reporté</b>		18 278 739	12 858 175	-	31 136 914	26 532 536	4 604 375	(5 073 209)	(468 834)	(174 816)
Fête des Pères	428	-	5 874	-	5 874	5 874	-	-	-	-
Journée des Autochtones	429	-	42 500	-	42 500	59 169	(16 669)	-	(16 669)	-
Tournoi - Léo Mark	430	-	23 811	-	23 811	29 453	(5 642)	-	(5 642)	-
Surveillant de rivière	434	-	20 258	-	20 258	-	20 258	-	20 258	-
Bûcherons	435	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine traditionnelle	437	-	-	-	-	-	-	-	-	5 368
Tournoi hockey Pessamit 2018	438	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets étudiants	439	-	115 640	-	115 640	115 640	-	-	-	11 834
Aménagement terrain rassemblement des ainés	440	-	57 700	-	57 700	98 433	(40 733)	-	(40 733)	-
Projet déneigement M.S.	442	-	-	-	-	5 521	(5 521)	-	(5 521)	-
Bâtiment magasin PieceXpress	444	-	2 110	-	2 110	2 110	-	-	-	-
Communautaire occupation territoire	445	-	(269)	-	(269)	(269)	0	-	0	-
Caissier magasin PieceXpress	446	-	7 392	-	7 392	-	7 392	-	7 392	-
Bûcherons Mushkuaro rass. intergén.	447	-	3 113	-	3 113	3 113	-	-	-	-
Formation - Gary Mark Courtois	455	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation - Carmen Bellefleur	456	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet portage - Michel Lalo	457	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabrication canot - Mario Bellefleur	458	-	14 299	-	14 299	4 680	9 619	-	9 619	(9 619)
Activités - Bruno Bellefleur	460	-	36 427	-	36 427	36 427	-	-	-	-
Projet Mini-mécanique	463	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet P.E.T.J.	466	-	54 476	-	54 476	34 357	20 119	-	20 119	(9 010)
Projet Chalet Monique Mark	468	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Chalet Jean-Baptiste Lalo	469	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Chalet Bernard Bellefleur	471	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Chalet Amédée Mark	473	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - Alain Bellefleur	474	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camps de survie	475	-	-	-	-	-	-	-	-	12 056
Chalet Louis Martin	476	-	11 415	-	11 415	11 415	-	-	-	-
Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	477	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Chalet Yan Malleck	482	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chalet Charles-Pierre Mark	483	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chalet Albert Bellefleur	484	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)
Chalet Jacques Bellefleur	485	-	24 634	-	24 634	24 634	-	-	-	-
Chalet Sylvestre Mullen	486	-	23 994	-	23 994	23 994	-	-	-	-
Programme du développement économique des collectivités	501	168 166	-	-	168 166	168 166	-	-	-	-
Plan de développement touristique	502	228 120	(226 221)	-	1 899	1 899	0	-	0	-
PPCPE - Pourvoirie Étamamio - COVID-19	505	43 076	(43 076)	-	-	-	-	-	-	-
Plans et devis centre d'affaires	506	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise à niveau Pourvoirie Étamamio (SAA)	511	-	191 000	-	191 000	191 000	-	-	-	-
Pourvoirie Étamamio	512	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de l'aéroport	515-516-517-518	-	542 620	-	542 620	603 668	(61 048)	(148 315)	(209 364)	95 615
MTQ - route Kegaska / Romaine	527	-	19 803 345	-	19 803 345	19 803 345	-	-	-	-
Trappe	531	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chasse communautaire 2021-2022	532	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secrétariat Nation Innue - chasse aux caribous	534	-	14 303	-	14 303	14 303	-	-	-	-
Distribution aux membres	541	-	400 000	-	400 000	559 900	(159 900)	-	(159 900)	(53 700)
Ententes/Compensation/Redevances	545	-	-	-	-	2 207	(2 207)	-	(2 207)	-
Acquisition Motel Madame Ruby	554	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Achat camion sableur	555	-	67 600	-	67 600	67 600	-	-	-	-
Déboisement Kegaska - Romaine Hydro-Québec	563	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déboisement phase 2 - route 138	564	-	4 235 458	-	4 235 458	4 235 458	0	-	0	(420)
Structuration offre touristique	577	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation en tourisme	580	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formules pour les services d'enseignement	601	14 926 051	(7 868 249)	-	7 057 802	7 064 436	(6 634)	-	(6 634)	(126 720)
Éducation enfants en difficulté	602	-	1 233 263	-	1 233 263	1 233 263	-	-	-	-
<b>Sous-total à reporter</b>		33 644 152	31 651 591	-	65 295 743	60 932 333	4 363 409	(5 221 525)	(858 116)	(249 422)

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet**  
Exercice clos le 31 mars 2024  
(non audité)

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2024	Affectations 2024	Surplus (déficit) financement 2024	Surplus (déficit) financement 2023	
<b>Sous-total reporté</b>		33 644 152	31 651 591	-	65 295 743	60 932 333	4 363 409	(5 221 525)	(858 116)	(249 422)
Aide financière/allocations - Orientation - Aides et conseils - Services d'hébergement - Transport	603-604-605-606-621	155 965	(10 339)	-	145 626	145 626	-	-	-	-
Éducation post-secondaire	609	231 344	275 825	-	507 169	508 171	(1 002)	-	(1 002)	-
Éducation post-secondaire - COVID-19	610	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services d'enseignement COVID-19	611	-	398 755	-	398 755	398 755	-	-	-	-
Éducation aux adultes	620	134 389	39 435	-	173 824	174 772	(947)	-	(947)	-
Écoles provinciales - transport	622	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets éducatifs locaux	630	-	1 030 627	-	1 030 627	1 018 342	12 285	(12 285)	0	-
Écoles provinciales - Services directs	641	-	30 291	-	30 291	30 291	-	-	-	-
Garderie - CPE	644	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écoles provinciales - hébergement	646	182 027	(182 027)	-	-	-	-	-	-	-
Journées carrières	660	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepôt services techniques	701	-	431 073	-	431 073	-	431 073	(431 073)	-	-
SEFPN - Logements	710	776 475	(776 475)	-	-	-	-	-	-	-
Étude maison de la culture q3jt	741	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Promenade sentier riverain	742	-	488 652	-	488 652	-	488 652	(488 652)	-	-
Construction 2 unifamiliales - SCHL 2022-23	750	-	462 723	-	462 723	-	462 723	(146 118)	316 605	(316 605)
ICRL 2.0 SCHL	751	-	937 512	-	937 512	-	937 512	(937 512)	-	-
Construction 4 unités - jumelés - initiative 22-23	752	-	216 812	-	216 812	-	216 812	(216 812)	-	-
Trusts et solives 5 unifamiliales	753	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation 10 maisons 2022-2023	755	-	419 481	-	419 481	-	419 481	(419 481)	-	-
Rénovation 10 maisons 2023-2024	756	677 853	(168 423)	-	509 430	-	509 430	(448 960)	60 470	(61 142)
Rénovation 30 logements SCHL	757	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRU - 70, rue Papamuteu	760	-	191 492	-	191 492	191 492	-	-	-	-
Construction 4 unités - 2 jumelés - IL 23-24	762	1 756 194	(1 756 194)	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation incendie - 12, rue Papamuteu	771	-	150 227	-	150 227	150 227	-	-	-	-
Rénovation incendie - 27, rue Tourbière	774	-	116 733	-	116 733	116 733	-	-	-	-
Systèmes d'égouts sanitaires - Réseau d'adduction d'eau - Ponts et chaussées - Bâtiments communautaires -										
Gestion d'entretien	801-821-831-841-851	2 360 828	84 843	-	2 445 671	2 225 072	220 600	(24 500)	196 100	(23 936)
Site d'enfoncement	832	-	133 339	-	133 339	131 292	2 047	(2 047)	0	23 770
F&E pour écocentre	834	247 325	(35 703)	-	211 622	184 433	27 189	(27 189)	(0)	-
ADM - Eau & eaux usées	842	178 500	54 028	-	232 528	191 993	40 535	(40 535)	-	-
Financement additionnel F&E	852	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux bandes & imm. - COVID-19	855	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 642)
Casernes de pompiers	860	-	-	-	-	-	-	-	-	16 441
Conciergerie - écoles et résidences des enseignants	861-862-863	106 093	2 915 794	-	3 021 887	3 014 791	7 097	-	7 097	0
F&E camion-benne (roll-off)	864	49 178	311 507	-	360 685	34 077	326 608	(326 608)	-	-
Machinerie	881	-	622 313	-	622 313	590 536	31 777	(20 307)	11 470	7 282
Entretien route MTQ	882	-	255 486	-	255 486	255 486	-	-	-	-
Location véhicule	895	-	8 160	-	8 160	8 160	-	-	-	-
<b>Total des projets à reporter</b>		40 500 323	38 297 539	-	78 797 861	70 302 579	8 495 278	(8 763 603)	(268 324)	(615 255)
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations		-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	(5 456 901)
Revenus de transfert relatifs aux placements		-	-	-	-	-	-	-	-	(1 704 000)
Autres opérations (revenus internes)		-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	-	(8 933 662)	(7 160 901)
<b>Total résultats du Fonds de fonctionnement</b>		40 500 323	29 363 877	-	69 864 199	70 302 579	(438 384)	(8 763 603)	(9 201 986)	(7 776 156)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	30.2	-	8 933 662	-	8 933 662	3 039 979	5 893 683	3 039 979	8 933 662	5 456 901
Surplus Autres fonds	30.3	-	4 716	-	4 716	401 603	(396 887)	-	(396 887)	1 980 184
<b>Total résultats</b>		40 500 323	38 302 255	-	78 802 577	73 744 161	5 058 412	(5 723 624)	(665 211)	(339 071)

Le tableau présente les informations financières abrégées des entreprises, comme indiqué à la note aux efs :

Poucentage de participation	Corporation de développement économique de Unamen Shipu	Voyages Inter Nations et Associes inc.	Pêcheries Unamen Shipu s.e.c.	Pourvoirie Étamamio inc.	Société Mukutan inc.	Les Pêcheries Amik Unamen inc.	Innuvoyages inc.	Motel Madame Ruby inc.	Société en commandite Apuiat inc.	9321-1654 Québec inc.	Total
	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2023	31 mars 2024	31 décembre 2020	31 mars 2023	30 juin 2023	31 décembre 2023	31 décembre 2023	\$
	100% (1)	33,33%	51% (1)	100% (1)	100% (1)	50% (1)	100% (1)	100%	12,48%	12,48%	
Liquidité	142	63 463	251 308	8 964	121 376	32 418	265 903	244 276	220 436		1 208 286
Débiteurs	-	1 568 260	198 458	28 227	148 180	36 389	712 434	312 659			3 004 607
Autres éléments d'actifs à court terme	-	360 850			922 624	510 420	4 594	26 315	5 703	1 065	1 831 571
Placement à long terme	-										-
Immobilisations corporelles	413	17 750	1 227 501	202 162	613 588	467 538	7 678	1 672 040			76 887 691
Autres éléments d'actifs à long terme	889 491	-	132 693			1 000 000	-	236 764	61 954 281		4 208 670
	<b>890 046</b>	<b>2 010 323</b>	<b>1 880 656</b>	<b>239 353</b>	<b>1 900 935</b>	<b>2 046 765</b>	<b>990 609</b>	<b>2 492 054</b>	<b>138 902 247</b>	<b>1 066</b>	<b>151 354 054</b>
Déboursé bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	-	407 498	141 703	32 127	464 655	26 522	762 754	195 724	39 519	933	2 071 435
Dette à long terme	-	-	-	136 478	1 360 146	-	1 396 705	-	48 864 232		51 757 561
Subventions reportées	-	-	-			-	-				-
Autres éléments de passifs à long terme	-		1 736 953		322 093	-		1 681 417	13 893 093		17 633 556
Parts sociales										80	80
Participation des autres actionnaires	-	1 068 588	1 000	-	1 040 102	-	-	40 351 449	46		42 461 185
Participation dans des entreprises *	890 046	534 237	1 000	70 748	(245 959)	980 141	(1 168 850)	614 913	5 753 954	7	7 430 237
	<b>890 046</b>	<b>2 010 323</b>	<b>1 880 656</b>	<b>239 353</b>	<b>1 900 935</b>	<b>2 046 765</b>	<b>990 609</b>	<b>2 492 054</b>	<b>108 902 247</b>	<b>986</b>	<b>125 140 020</b>
Revenus		6 474 919						1 709 437	10 715 927	2 000	18 902 283
Charges		6 192 163						1 445 624	16 803 087	1 916	24 442 790
		282 756						263 813	(6 087 160)	84	(5 540 507)
Quote-part des actionnaires											
sans contrôle	-	188 504	-	-	-	-	-		(5 327 482)	74	(5 138 904)
Quote-part dans les résultats des entreprises	-	94 252	-	-	-	-	-	263 813	(759 678)	10	(401 603)
Distribution de l'exercice et ajustement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Quote-part dans les résultats des entreprises</b>	<b>-</b>	<b>94 252</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>263 813</b>	<b>(759 678)</b>	<b>10</b>	<b>(401 603)</b>

(1) Ces participations n'ont pas été mises à jour en date du 31 mars 2024, car leurs états financiers internes n'étaient pas disponibles en date du rapport